



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

FUTUR-E ARCHITECTE



ARCHITECTURE



FUTUR-E ARCHITECTE

L'architecture, une profession intégrant créativité, technique, composition et réalisation vous passionne? Vous souhaitez travailler dans ce domaine? Le métier d'architecte est fait pour vous. Vous désirez étudier l'architecture à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), cependant, selon les conditions d'admission, il vous manque la pratique professionnelle dans le domaine pour être admis-e?

► Deux solutions

- Réaliser une expérience professionnelle d'une année au moins en bureau d'architecture (stage)
- Obtenir un CFC de dessinateur-trice orientation Architecture

Devenir architecte HES

Les études d'architecture dans les hautes écoles spécialisées (HES) sont conçues principalement pour les détenteurs d'un CFC de dessinateur-trice orientation architecture avec une maturité professionnelle technique. La liste exhaustive des CFC donnant un accès direct à la formation est publiée sur le site

www.hes-so.ch (volet formations, Bachelor, conditions d'admission).

Les candidat-e-s disposant d'un autre CFC avec maturité professionnelle ou titulaires d'une maturité fédérale ou d'un titre jugé équivalent sont également admissibles en filière d'architecture, moyennant une expérience du monde du travail réalisée sur une année civile (40 semaines de travail à plein temps, hors congé, cours TCP compris).

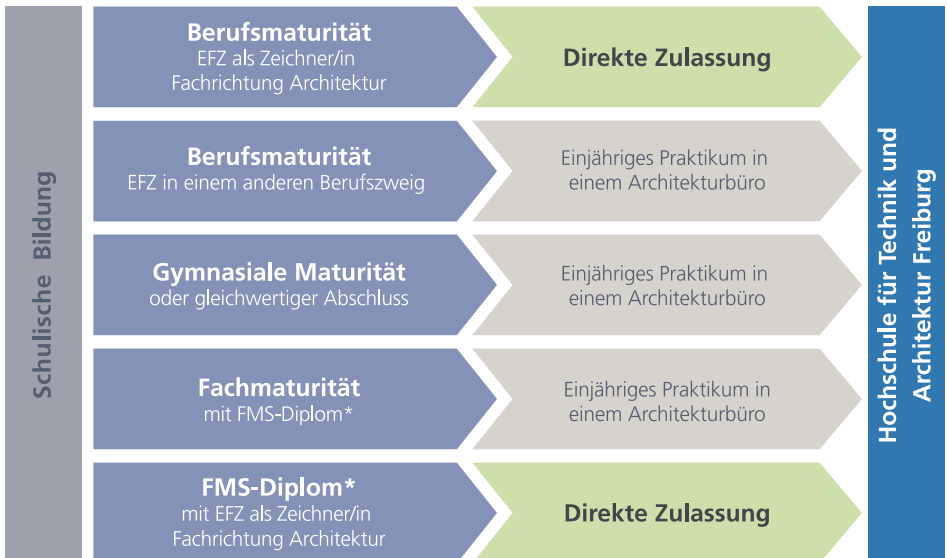
Tous les détails concernant les délais et formalités administratives en rapport avec le stage exigé se trouvent dans les directives de stage disponible sous: www.heia-fr.ch/inscription.

CONDITIONS D'ADMISSION ZULASSUNGSBEDINGUNGEN



*ECG: École de culture générale

Pour tout complément d'information sur les conditions d'admission,
prendre contact avec le service académique (service.academique@hefr.ch)



*FMS: Fachmittelschule

Für mehr Infos zu den Zulassungsbedingungen
wenden Sie sich bitte ans Studiensekretariat (service.academique@hefr.ch)



La formation professionnelle accélérée en 2 ans

Certains cantons proposent une formation CFC de dessinateur-trice en bâtiment en deux ans. Cette alternative offre l'avantage d'une qualification professionnelle reconnue et de qualité. Veuillez contacter le service de la formation professionnelle de ces cantons pour plus d'informations.

Les centres de formation offrant un CFC en 2 ans:

Centre de formation professionnelle
Construction (CFPC)
18, ch. Gérard-de-Ternier
1213 Petit-Lancy
Tél. +41 (0)22 388 82 11
www.ge.ch/cfp/construction

Centre professionnel du Nord vaudois
Rue Roger-de-Guimps 41
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 (0)24 557 72 14
www.cpnv.ch

Centre d'enseignement professionnel
de Morges
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél. +41 (0)21 316 03 20
www.vd.ch/etablissements-de-formation/

Istituto universitario federale
per la formazione professionale IUFFP
Sezione di lingua italiana
via Besso 84 e 86
6900 Lugano
Tél. +41 (0)91 960 77 77
info@iuffp-svizzera.ch



Vous vous êtes décidé-e pour le stage d'une année? Voici comment procéder:

► **S'inscrire à l'école**

L'inscription se fait avant de commencer le stage! Les délais sont publiés sous www.heia-fr.ch/inscription. Généralement, vous devez déposer votre dossier avant l'obtention de votre maturité.

La liste des documents à fournir figure sur le bulletin d'inscription disponible sur le site internet précité.

► **Trouver sa place de stage**

Le stage doit être effectué dans un bureau d'architecte suisse reconnu par les associations professionnelles ou au bénéfice du REG. Un stage dans un bureau appartenant à un membre de la famille n'est pas autorisé. Nous vous conseillons de consulter les sites des organisations professionnelles ci-contre ou de nous contacter à l'adresse suivante: architecture.stage@hefr.ch.

- La fondation REG tient une liste d'architectes répertoriés par région: www.reg.ch
- La SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes) tient une liste de ses membres: www.sia.ch.
- Le SFP (Service de la Formation professionnelle du canton de Fribourg) tient une liste des bureaux d'architecture autorisés à former des apprenti-e-s:
SFP
Derrière-les-Remparts 1
1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 305 25 00
sfp@edufr.ch

► **Faire valider la place de stage**

Le choix du bureau doit être préalablement soumis à la filière d'architecture, dans les délais impartis, par courriel à: architecture.stage@hefr.ch.

La proposition doit comporter une description du bureau de stage contenant l'adresse du bureau, sa raison sociale, le nombre de



responsables du bureau et des collaborateurs et collaboratrices, leur formation, le domaine d'activité ainsi que des références de projets ou de réalisations.

► Remettre les directives et le contrat de stage

Le ou la stagiaire transmet les documents suivants par courriel à architecture.stage@hefr.ch, dans les délais mentionnés dans les directives:

- Directives de stage signées par la-le stagiaire et la-le responsable du stage
- Copie du contrat de stage.

► Cours techniques et connaissance professionnelles (TCP)

Pour entrer à l'école, la-le stagiaire s'engage à suivre les cours blocs de TCP 1 et TCP 2 à la HEIA-FR, en complément du stage professionnel. Les cours obligatoires se déroulent en deux blocs et alternent apports techniques et travaux pratiques accompagnés. L'employeur est tenu de libérer la-le stagiaire pour lui permettre de participer à ces cours qui offrent un appui théorique et pratique. Les cours TCP donnent droit à une attestation et sont payants.

► Faire valider le stage

En cours de stage, la-le stagiaire devra fournir un rapport précisant la nature des travaux réalisés et le degré de compétences acquises. Le rapport, signé par la personne responsable du stage, sera accompagné d'un dossier illustrant le travail réalisé.

Dans ses travaux, la-le stagiaire mettra un accent particulier sur la représentation en 3D (croquis à main levée, perspective, maquette). Le rapport contiendra, en format réduit, les documents permettant de vérifier les contributions personnelles (plans, illustrations, relevés). L'employeur fera en sorte que le ou la stagiaire puisse établir son rapport de stage dans de bonnes conditions et mettra à disposition les documents nécessaires. Lors du cours TCP 1, du temps sera consacré au contenu et à la forme du rapport.

Pour la date de reddition du rapport et du cahier de stage, la-le stagiaire se référera aux indications mentionnées sur le site internet de l'école.

Le rapport de stage devra contenir:

- Plans à différentes échelles (projet, exécution, détail), techniques de dessin au crayon et éventuellement DAO
- Relevés (éléments de construction, espaces)
- Croquis à main levée (croquis d'étude, dessins d'observation, perspectives axonométriques)
- Petits projets ou partie de projets auxquels la-le stagiaire a participé en indiquant ce qu'elle-il a réalisé.

Le cahier de stage devra contenir:

- Dessins à la main de détails
- Différents types de constructions «massives» et «légères».

Le cahier de stage prépare aux cours dispensés en 1^{re} année (se référer au Cahier des charges – Détails – Construction).

Objectifs du stage

- Familiarisation avec la lecture de plans et les conventions graphiques
- Apprentissage du dessin technique à la main et éventuellement sur ordinateur
- Apprentissage par le relevé (voir, comprendre, déconstruire et reconstruire)
- Connaissance des modes de représentation graphique à différentes échelles et cotations
- Acquisition d'un vocabulaire de base et de connaissances techniques élémentaires en rapport avec le domaine de la construction
- Introduction à la connaissance des matériaux et leurs caractéristiques principales
- Suivi de la mise en œuvre d'un bâtiment et de chantier
- Découverte des aspects spécifique du métier par l'établissement de dossiers de plans simples à plusieurs échelles et de détails
- Réalisation de maquettes.



Pour tout renseignement sur les stages

Filière d'architecture

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg

Boulevard de Pérolles 80

1700 Fribourg

Tél. +41 26 429 66 96

architecture.stage@hefr.ch

Pour tout renseignement sur les inscriptions

Service académique

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg

Boulevard de Pérolles 80

1700 Fribourg

Tél. +41 26 429 65 13

service.academique@hefr.ch

Pour les directives de stage, se référer au site internet de l'école: www.heia-fr.ch/inscription